

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 46

Artikel: La tailleuse
Autor: Rod, Edouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-théâtre, 41, Lausanne.
Montreux, Gér'e, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Maurice, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements détent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'été de la Saint-Martin.

Ah ! le joli été que celui-là ! Moins aveuglant, moins éblouissant, moins brûlant que l'autre, il vous pénètre d'une douce poésie.

Est-ce l'été de la Saint-Martin, l'été de Renens ou l'été des vieilles femmes, car il porte tous ces noms ?

Pour moi, celui que je préfère, c'est le dernier. N'est-ce pas le mieux trouvé de tous ? La nature, avec la douce mélancolie de ses matinées brumeuses, ne ressemble pas à ces vieilles femmes dont les cheveux flétris, mais dont le cœur, avant de se glacer, jette un dernier éclat. Comme le soleil d'automne leur sourire n'a plus guère de chaleur, mais comme il éclaire encore ! Leurs souvenirs, parfois aux feuilles mortes que le vent amoncelle aux carrefours, se lèvent dans leurs cœurs et jettent une dernière plainte. Ah ! la jolie saison, combien douce et délicieusement triste, que l'été des vieilles femmes.

Mais c'est aussi l'été de la Saint-Martin. Ecoutez l'histoire.

C'était il y a bien longtemps, si longtemps que je ne saurais vous dire quand. Au reste, en ce temps, les almanachs n'existaient pas. A quoi bon ? On se laissait vivre doucement, sans s'inquiéter de mesurer les années.

Ce jour-là, il faisait un froid terrible. Par les chemins et les viounets, la bise faisait tourbillonner avec rage les pauvres feuilles meurtries. Les arbres entrechoquaient leurs branches avec un bruit lamentable. Dans les arbres creux, sous les pierres, dans la mousse, partout où se trouvait un abri, les animaux s'étaient cachés, transis et grelottants. Au fond de leurs maisons, les paysans se seraient autour des vastes cheminées où flambaient d'énormes quartiers de chêne ou de fayard.

Sur les routes, personne ! Si, pourtant : luttant avec peine contre la bise qui cherchait à le renverser, un homme cheminait.

Bien enveloppé dans une pièce de drap très épaisse qui ne laissait voir que ses yeux et le bout de son nez, saint Martin, car c'était lui, s'en allait, à son habitude, visiter ses paroissiens, sûr qu'il était de les trouver au logis par ce temps de froidure.

Et voilà que tout à coup, sur la route, un homme surgit devant lui. Ah ! le pauvre ! Rien qu'à le voir, on avait froid. Ses vêtements n'étaient qu'un assemblage de trous, dans lesquels la bise s'en donnait à cœur joie.

Avec de petits sifflements joyeux et moqueurs, la cruelle se glissait par les mille ouvertures qui lui étaient offertes, entrant au coude, ressortant au genou, faisant des bourrasques qui soulevaient les pauvres haillons et laissaient apparaître là et là des morceaux de peau violette. C'est en vain qu'il serrait ses bras sur sa poitrine pour garder un peu de chaleur, la bise se jouait de ses efforts comme un chat d'une souris.

Hélas ! vous le dirai-je ? En voyant devant lui cette statue vivante du froid, le premier mouvement de saint Martin fut de serrer au-

tour de son corps son manteau et d'enfoncer son nez un peu plus profond.

Que voulez-vous ? On a beau être un saint, le diable vous tient parfois

Heureusement ce mouvement ne dura pas et fut suivi d'un meilleur.

Sans mot dire, sans se soucier de la bise qui redoublait ses assauts, saint Martin se dévêtit de son manteau. En un clin d'œil, la pièce de drap était coupée en deux, et le saint évêque, soufflant sur ses doigts où brillait l'anneau pastoral, enveloppait de ses propres mains les épauilles glacées de malheureux.

... Et voilà que tout à coup, ô miracle ! la bise cessa comme par enchantement. Le soleil brilla et réchauffa l'air. Les petits oiseaux se hasardèrent hors de leurs nids de mousse et reprisent leurs chants. Les sources se remirent à gazouiller sous les branchettes ; les fleurs elles-mêmes, enhardies, ouvrirent leurs corolles. Une vie nouvelle circula partout. Dieu, pour récompenser saint Martin, venait, contrairement aux lois immuables de la nature, de ramener l'été, et, pour perpétuer le souvenir de cet acte de charité, et nous inviter à l'imiter, chaque année, au commencement de l'hiver, avant les grands frimas, il nous donne quelques jours de répit : l'été de la Saint-Martin.

Mais c'est aussi l'été de Renens, et si l'on en croit les gens de ce village, c'est à eux qu'on le doit.

Ecoutez-en l'histoire.

En ce temps-là, dans tout le territoire de notre seigneur l'évêque de Lausanne, les gens de Renens avaient la plus triste réputation. Paresseux comme des loirs, ils aimait mieux dormir au soleil comme des gremillettes sur un mur, que de travailler aux champs ; aussi chaque année l'hiver venait-il les surprendre avant la fin de leurs travaux. Et c'était alors dans tout le village des lamentations à n'en pas finir. A les entendre, le bon Dieu n'était pas juste, et l'été durait moins longtemps à Renens qu'à Prilly, à Jouxten ou à Bussigny.

De la paresse, ils étaient tombés dans l'ivrognerie : mauvais chrétiens, ils ne fréquentaient plus les églises, et sur les grands chemins, les trois quarts des miséreux qui demandaient l'aumône étaient bourgeois de Renens.

Cet état de choses ne pouvait plus durer, si bien qu'un jour saint Pierre lui-même descendit du paradis pour essayer de convertir les gens de Renens. Ah ! le pauvre saint ! Il s'attelait à rude besogne. C'est en vain que chaque jour il prêchait. Pareil à saint Jean-Baptiste, il prêchait dans le désert. Non pas qu'il fut mal reçu. Au contraire, on l'écoutait avec plaisir : c'était un prétexte pour ne pas aller aux champs. Mais quand il s'agissait de se convertir, bernique, plus personne. Et le pauvre saint se désolait. On lui faisait toujours la même réponse :

— On verra voir, disait-on. Que diantre venez-vous nous parler de nous convertir là

juste au moment des foins. Il n'y a rien qui brûle. Entre les foins et les regains, on en repartira...

Et le pauvre saint attendait, confiant d'abord, puis peu à peu désespéré. De foins en moissons, et de moissons en regains, le temps passait et les gens de Renens ne se convertissaient pas.

A la fin cependant, saint Pierre obtint une chose : c'est qu'on s'occuperaient de la grande question à l'automne, quand toutes les récoltes seraient rentrées.

Ah ! les malins ! Ils savaient bien qu'elles ne le seraient jamais complètement, et que cette année, comme les précédentes, ils en laisseraient une partie sous la neige.

Aussi quand, aux premiers jours de novembre, le saint vint leur rappeler la promesse, il fut bien reçu : on lui rit au nez.

— Quand les récoltes seront rentrées, avions-nous dit : or, voyez, grand saint Pierre, tout ce qui reste sous la neige. Faites venir le beau pour que nous puissions finir d'arracher nos pommes de terre, et nous ferons comme il a été dit.

— Qu'à cela ne tienne, dit le saint, sans se démonter. Et aussitôt le miracle se fit.

Depuis lors, dit-on, les gens de Renens se sont convertis, et si vous entendez dire qu'ils ont encore besoin de leur été de novembre, parce qu'ils sont des *pédzes* et ne viennent à bout de rien, soyez sûrs que c'est faux ; le monde est si méchant !

Il est cependant une chose que je voudrais savoir. Pourquoi nos législateurs, si sages et si prudents, ont-ils mis à cette époque les élections communales ? Veulent-ils dire à nos élus : « Imitez de saint Martin la tendre charité ! Fuyez des gens de Renens d'autrefois, la honteuse paresse ! » Est-ce pour eux un été de la Saint-Martin ou un été de Renens qui commence ???

PIERRE D'ANTAN.

La tailleuse (*)

Non, décidément, je n'ai jamais vu d'être humain qui ressemblât davantage à une souris.

Elle en avait les allures furtives, inquiètes, glissantes, tout à fait silencieuses, et la figure en pointe, et les lèvres mobiles qui faisaient frémir sans cesse les poils follets de ses moustaches. Jamais on ne savait au juste à quelle heure elle arrivait, ni comment elle s'installait sur sa chaise, les pieds sur sa chaussette en hiver et sur son petit banc de bois blanc en été, pour tirer consciencieusement l'aiguille de ses raccommodages et de ses confections ; et quand elle avait fini sa

(*) Ce charmant croquis est extrait du *Foyer romand* de 1902 (Lausanne, F. Payot et Cie, libraires-éditeurs) qui comprend d'autres portraits de M. Ed. Rod, non moins magistralement dessinés, ainsi qu'une série de ravissants morceaux en prose ou vers signés de MM. Warnero, Albert Bonnard, Virgile Rossel, O. Huguenin, Alfred Ceresole, Gustave Kraft, L. Courthion, D^r Chatelain et d'autres bons écrivains de la Suisse romande.

« journée », on ne savait pas non plus comment elle disparaissait. Elle ne mangeait pas : elle grignotait, entourée de miettes. Elle était pieuse et grognon, très pieuse et très grognon. Toujours en noir, avec un bonnet tuyauté, de grosses lunettes comme celles du major, la bouche pleine de versets de la Bible, la perpétuelle désapprobation dans les yeux. On la consultait sur toutes choses : elle blâmait, elle hochait la tête sans répondre, en précipitant le mouvement de son aiguille. Et puis, tout à coup, elle faisait : « Aïe ! » et suçait son doigt où perlait une goutte de sang. La fin du monde la préoccupait énormément ; elle comptait sur l'enlèvement de l'Eglise ; elle interprétrait l'Apocalypse, les psaumes et les livres apocryphes. Mais elle méprisait le siècle où la destinée l'obligeait à reprendre des jupons, à ourler des mouchoirs, à couper des étoffes sur des patrons profanes provenant du *Magasin des demoiselles*. Du reste, sans jamais se plaindre : ce n'étaient là que des tribulations passagères, qui précédaient de peu d'années l'éternité où elle chanterait des cantiques en robe blanche, avec les anges.

M'ayant pris en affection, elle m'invita quelquefois à « goûter » chez elle, des jours où elle chômait. Elle habitait une grande vieille chambre, toute en armoires et en boiseries, aux fenêtres toujours closes, par crainte du soleil qui ronge la couleur des rideaux. Jamais elle n'y déplaçait aucun meuble, aucun objet. Et des armoires fermées sortait une odeur accentuée de noisettes, de coquemolles, d'amandes et de noix : une vraie provision de rongeur prévoyant, qui durait d'une saison à l'autre. De fait, elle m'en remplissait les poches...

Non, décidément, je n'ai jamais vu d'être humain qui ressemblât davantage à une souris...

EDOUARD ROD.

Au bon temps de LL. EE.

Des gens qui ne doivent pas regretter le « bon vieux temps », ce sont les pauvres diables. Ce n'est pas pour dire qu'aujourd'hui ils mènent une existence particulièrement cousue d'or, mais enfin il y a de nombreux comités et sociétés qui s'occupent de leur procurer des repas substantiels, de leur fournir les vêtements et le logis. Certains d'entre eux ont même fait de si bonnes affaires dans leur honorable métier, qu'après leur mort on a découvert que leur misérable paillasse était mieux garnie que le bureau de beaucoup de rentiers.

C'est tout au plus si la police prive temporairement de leur liberté ceux qu'elle trouve en flagrant délit de mendicité. Cette privation, avouons-le, leur est plus facile à supporter que celle que l'on faisait subir à leurs frères des siècles précédents.

Il suffira, pour s'en convaincre, de lire l'ordre d'expulsion suivant, signé par le fonctionnaire du gouvernement de Fribourg, chargé sans doute du commandement supérieur de la police du canton, contre un Vaudois indigent, ressortissant du bailliage de Lausanne :

« L'exhibiteur des présentes, se nommant » Joseph H... de Y..., dans le Bailliage de Lau- » sanne, devra sortir de cette Souveraineté » dans le terme de douze heures pour retour- » ner dans son pays par Payerne, Moudon, » etc., sans rentrer dans ce Canton pour y » mandier sous peine d'avoir pour la première » fois les cheveux coupés d'un côté, et pour la » seconde fois le mollet de l'oreille coupé, le » tout à teneur du Règlement souverain. Fait » à Fribourg, ce 29^e May 1776.

» De Müller, Inspecteur des Chasseurs. »

Je me demande ce qu'on pouvait bien réserver à celui qui se laissait prendre en troisième récidive ?

JEHAN DES OUCHES.

Dans l'express de Cologne.

Deux fermiers du Gros-de-Vaud, David-Abram et Philippe, se sont accordé, cet été, un voyage de plaisir en Allemagne, sur les bords du Rhin. Ils n'en ont rien dit au *Conteur*, les cachottiers. Cela n'empêche pas que nombre de détails sur leur tournée ne nous soient parvenus. Ainsi, nous avons appris que ce qui a le plus frappé nos deux amis dans le pays des casques à pointe, c'est le fait que les petits enfants parlent l'allemand couramment, tandis que nous autres, arrivés à l'âge mur et après avoir peiné pendant des années et des années sur une grammaire franco-allemande, nous n'arrivons pas à nous faire comprendre de nos bons confédérés de Sumiswald, de Staffelbach ou de Konolfingen.

En fait d'allemand, David-Abram et Philippe en savent autant l'un que l'autre : ils n'ont jamais pu en apprendre un seul mot. Mais ils se sont dégourdi l'esprit en visitant les expositions de Paris, d'Yverdon, de Genève et de Vevey, et courir le vaste monde ne les effraie plus. Seulement, leurs connaissances linguistiques insuffisantes leur ont causé quelques légers désagréments sur les rives du Rhin.

Il nous revient qu'entre Mayence et Cologne, ils auraient passé un mauvais quart d'heure, sans l'intervention d'un voyageur qui parlait un peu le français. Le train dans lequel ils étaient montés venait de s'ébranler, quand le contrôleur les pria d'exhiber leurs billets. Philippe, qui a l'habitude de mettre le sien au ruban de son chapeau, comme une carte d'abbaye, l'eut bien vite exhibé. Mais David-Abram mit bien cinq minutes à cette opération, car son ticket se trouvait dans une pochette à secret de son portefeuille, qui était lui-même noué dans un mouchoir, au fond d'une poche spéciale de son habit.

Les deux billets oubliés, le contrôleur adressa d'un ton impératif de nouvelles questions aux deux Vaudois, qui allumaient tranquillement un demi-grandson.

— Le gondrleur, il fous temante fos zublément, fit un monsieur assis à côté d'eux.

— Nos suppléments ?

— Fouï, les pillettes zublémentaires bour drain eggsbress.

— Dites-voir à votre contrôleur qu'on ne comprend rien à ce commerce, fit David-Abram, on a payé nos biets, il nous les a percés ; on est en règle.

Après quelques mots échangés entre l'employé et le trucheman, celui-ci prend de nouveau la parole.

— Le gondrleur déglare il fous chelte tehors au brochain station et fous allez en brison.

— Nous jeter dehors et nous flanquer en prison ! Il se paie notre tête, le contrôleur ! s'écria Philippe.

— On n'est pas des anarchistes, ajouta David-Abram ; on a du bien et on paie ses im-pôts !

— Fous êtes tans une drain eggsbress et fous tevez afoir une pillette zublémentaire gomme les audres foyacheurs.

— Alors, s'il faut payer une surtaxe pour monter dans un express, nous aimons autant descendre à la première gare qui vient, dit Philippe, nous ne sommes pas si pressés que ça. On va à Cologne, voir la grande église ; elle veut assez nous attendre.

— Le gondrleur se fâche bour te pon, Messieurs. Vous bouvez bas tescendre afant Cologne, bace que la drain il z'arrête bas afant.

— Eh bien, dit David-Abram, faites voir dire au machiniste de rouler moins vite, et comme ça nous ne serions plus dans un express.

— Ça nous arrangerait bien, appuya Philippe. Vous comprenez, sans être des pauvres diables, on n'a pas tant de cette monnaie et

on aimerait bien en garder le plus qu'on peut pour nous rendre compte si les vins du Rhin peuvent pider avec nos Lavaux et nos La Côte.

Mais le contrôleur se démenait comme un fou furieux, si bien que nos deux compatriotes jugeaient prudent de filer doux.

— Combien ce qu'on doit ? monsieur l'inter-prète.

— Trois marks cinquante pfennigs chagune.

— Tenez, contrôleur, dit David-Abram en payant pour les deux ; mais souvenez-vous que votre express, c'est un express de rave ! Chez nous, on ne paie pas plus dans les express que dans les autres trains ; on a des express démocratiques ; puis il y a des lignes où les express s'arrêtent à toutes les stations, comme dans la vallée de la Broie, où on a au moins le temps de prendre un verre à Moudon, à Payerne et à Morat !

Z.

Dou vibo comis.

Vaitséz'ein duès que sè passâvant dào teimps dái fusi à bassinets, dái z'èpolettès, dè la tserda ein doze teimps et quand cllião bons vilho comis fasiont manœuvra lè contingents avoué lo députo doze iadzo per an la demeindze matin dévant lo prédo.

1^o Lo comis dè V... étaï on grand galapin dè cinq pi et demi que fasâi rudo bio vaire quand l'avâi met la granta tenia avoué sè ballès z'èpolettès blliantses coumeint dè la nai. Faillai vaire coumeint sè redressivè, assebin cé comis n'amâvè pas vaire lè petits botassons et cllião dào dépu qu'èfiont dái petits crazets s'ein veyant dái totès sorcières.

On dzo que lo contingent étaï amouellà su la pliace, noutron comis, qu'ètai bin veri cé dzo quie, l'ao fe :

« Attiutà, lè z'amis, vo martsi adrai bin et, po la maniance dào pétairu, n'ia rein à derè ; vo fèdés cein d'attaque ; mà cein que ne va pas onco tant, l'est de vaire ti cllião petits botassons dào défrou que sont pè la quiuia, cein a, ma fai, pouéta façan, le vo dio ; et se vollarai mè férè pliliési, l'est dè medzi fermo dè la soupa po ti arrêvâ asse grands que lo Marque à François qu'est à la premira reinte ! Du ice, faut que y'ein aussé min à la quiuia et que vo sèyi tré-ti ài premi reings et nion ài derrâi, oùdès-vo ? »

2^o Lo comis dè R... avâi coutema dè férè l'appet dè sè z'hommo drai dévant la maison dè coumouna, pu quand l'èfiont aligni et que l'avâi fe drobillâ, lè menâvè po lão férè l'exerciço su on prâ on bocon ein défrou dào vela-dzo.

Onna demeindze que s'èfiont einmodâ po allâ exerci, noutron comis s'apèçut que ion dè sè z'hommo qu'ètai arrêvâ ein derrâi, après l'appet, s'ètai fofilâ dein lè reings, pè la quiuia dào contingent. Cé gaillâ étaï on grand rapondu qu'arâi du allâ sè boutâ ào tot premi reing, assebin noutron comis quand cein vé, l'ai boailâ :

— Allein ! allein, Maricot, vâo-tou vito passâ ein dévant, tè que t'e ion dái pe bio pouet-diabillio !

Les chansons de nos aïeux.

Dans le N° 41 du *Conteur*, notre collaborateur, Pierre d'Antan, a évoqué le souvenir des chansons de nos grand'mères. Cet article a été particulièrement goûté et nous a valu plusieurs communications écrites ou verbales. « Pourquoi, nous dit-on entr'autres, le *Conteur* ne donne-t-il pas, de temps en temps, le texte complet, avec la musique, de l'une ou de l'autre de ces vieilles chansons, que tout le monde connaît et que personne ne sait ? »